

## **XVIII. - LES SURCLASSEMENTS**

Les joueurs/joueuses qui ont fourni, lors de leur demande de création ou de renouvellement de licence une Fiche Médicale de type I, sont autorisés à disputer les rencontres de leur catégorie et parfois de catégories supérieures à la leur. Par contre, pour disputer certaines rencontres supérieures à leur catégorie, ils/elles doivent produire une Fiche Médicale de simple surclassement (fiche médicale type II) ou de double surclassement (fiche médicale type III pur les rencontres régionales, type IV pour les épreuves nationales).

Consulter le tableau ci-dessus :

### **Le Licencié qui désire obtenir**

**un simple surclassement (fiche médicale type II)**  
doit subir une visite médicale chez un **médecin généraliste**

Le Médecin

Après examen du joueur, doit remplir une fiche médicale FFVB type II et la remettre à l'intéressé

Le joueur

Quand un simple surclassement est nécessaire pour participer à une rencontre, le joueur doit présenter soit :

- . sa licence revêtue de la mention « Simple Surclassement »
- . sa licence (ou pièce d'identité) avec sa Fiche Médicale.

La mention « simple surclassement » est portée sur les licences (créations, renouvellement, ou mutations) lors de la saisie.

**un double surclassement régional (fiche médicale type III)** doit subir une visite médicale chez un **Médecin du Sport**.

Le Médecin du Sport

A l'issue des différents examens que le joueur doit subir, le médecin remplit une fiche médicale FFVB de type III et la remet à l'intéressé ainsi que les pièces concernant :

- . l'âge osseux
- . l'examen cardiologique

Le Joueur

Adresse au médecin régional, ou fédéral s'il y a lieu l'ensemble des pièces à l'exception du feuillet bleu qu'il doit conserver. Une copie de sa licence est jointe à l'envoi.

Si le double surclassement est délivré au joueur, il devra, pour participer aux compétitions seniors, obligatoirement présenter sa licence revêtue de la mention « **DS Régional** ».

La FFVB édite une nouvelle licence à la demande de la Ligue.

**un double surclassement (fiche médicale type IV)**  
doit subir une visite médicale chez un **médecin du sport**.

Le Médecin du Sport

A l'issue des différents examens que le joueur doit obligatoirement subir, le médecin remplit une fiche médicale FFVB de type IV et la remet à l'intéressé ainsi que les pièces suivantes :

- . L'âge osseux
- . l'examen cardiologique
- . le test de résistance

Le Joueur

Adresse au médecin fédéral, sous pli confidentiel « secret médical » l'ensemble des pièces, à l'exception du feuillet bleu qu'il doit conserver. Une copie de sa licence est jointe à l'envoi.

Si le double surclassement est délivré au joueur, la FFVB (CCSR) édite une nouvelle licence avec la mention « double surclassement » et la transmet au GS S/c de la Ligue.

**XIX. - LES CATEGORIES D'AGE SAISON 2004/2005**

CATEGORIES COMPETITIONS	CATEGORIES D'AGE	OBLIGATIONS MEDICALES	
		dans la catégorie	dans la (ou les ) catégorie(s) supérieure(s)
Seniors	né(e)s en 1983 et antérieurement	FICHE 1	
Espoirs	né(e)s en 1984 et 1985	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Seniors Masculin et Féminin</li> </ul>
Juniors	né(e)s en 1986 et 1987	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Espoirs Masculin et Féminin</li> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Seniors Féminin</li> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Seniors Masculin</li> </ul>
Cadets(ettes)	né(e)s en 1988 et 1989	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Juniors Masculin et Féminin</li> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Espoirs Masculin</li> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Espoirs Féminin</li> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Seniors Départemental Masculin</li> <li>Fiche Médicale 3 pour jouer en Seniors Régional Masculin</li> <li>Fiche Médicale 4 pour jouer en Seniors National Masculin</li> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Seniors Féminin</li> </ul>
Minimes	né(e)s en 1990 et 1991	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Juniors Départemental avec Masculin et Féminin</li> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Cadet Masculins et Féminins</li> <li>Fiche Médicale 4 pour jouer en Junior et Espoir Masculins et Féminins</li> <li><u>Impossibilité de jouer en Seniors Masculins et Féminins</u></li> </ul>
Benjamin(e)s	né(e)s en 1992 et 1993	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Minimes Masculin et Féminin</li> <li><u>Impossibilité de jouer en Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors Masculin et Féminin</u></li> </ul>
Poussin(e)s	né(e)s en 1994 et 1995	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Benjamins Masculin et Féminin</li> <li><u>Impossibilité de jouer en Minimes, Cadets, Espoirs et Seniors Masculin et Féminin</u></li> </ul>
Pupilles	né(e)s en 1996 et postérieurement	FICHE 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiche Médicale 1 pour jouer en Poussins Masculin et Féminin</li> <li>Fiche Médicale 2 pour jouer en Benjamins Masculin et Féminin</li> <li><u>Impossibilité de jouer en Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors Masculin et Féminin</u></li> </ul>

- FICHE 1 : Aptitude au Sport
- FICHE 2 : Simple Surclassement
- FICHE 3 : Double Surclassement Régional/Départemental
- FICHE 4 : Double Surclassement National

**Un joueur ou une joueuse ne peut pas participer à plus de 2 matchs en 36 heures dans des catégories d'âge différentes.**